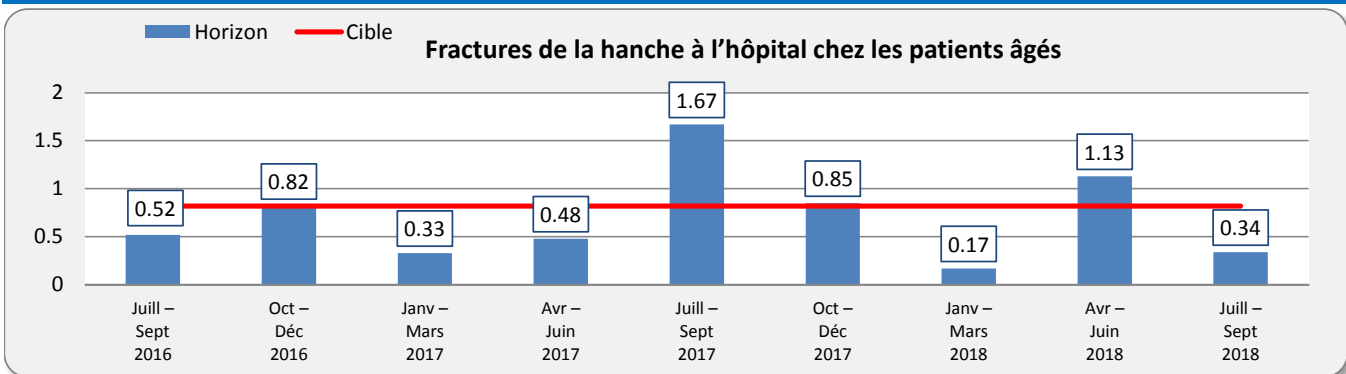
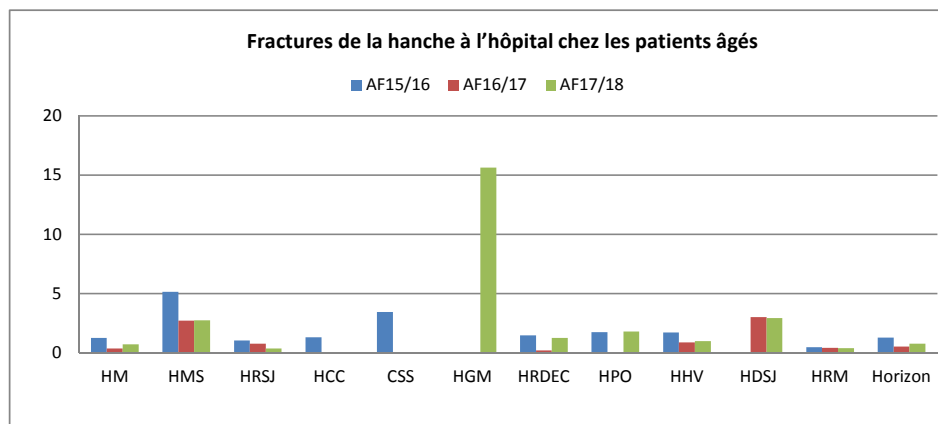


Étant donné que presque une personne âgée sur 1 000 (de 65 ans et plus) subit une fracture de la hanche suivant son admission à un hôpital de soins de courte durée au Canada, les fractures de la hanche subies à l'hôpital représentent une source de grande préoccupation pour la sécurité des patients. Le taux et le risque de fractures de la hanche entraînées par une chute augmentent avec l'âge. Les fractures de la hanche peuvent non seulement avoir des répercussions importantes sur l'autonomie et la qualité de vie des patients âgés, mais elles sont aussi associées à des séjours plus longs et à des coûts de soins de santé accrus lorsqu'elles surviennent en milieu hospitalier. En conséquence, les chutes chez les patients constituent un volet important de la gestion de risque de tout hôpital. Le potentiel de prévention de nombreuses chutes et de leurs conséquences dépend de l'habileté à reconnaître et à cerner les facteurs de risque connus. Cet indicateur vise à aider les hôpitaux à évaluer leurs efforts de prévention; des taux élevés doivent servir à cibler les points à améliorer.

Définition : Le taux de fractures de la hanche à l'hôpital chez les patients en soins de courte durée âgés de 65 ans et plus par 1 000 congés d'hôpital. Nota : En raison du calcul mathématique, les établissements ayant un nombre plus restreint de jours-patient afficheront un taux plus élevé pour le même nombre de patients ayant subi une fracture de la hanche.

Cible 2018/19: 0,82



Analyse: Pour chaque tranche de 1 000 patients âgés de 65 ans et plus ayant reçu leur congé d'hôpital, on constate une nette diminution du taux de fractures de la hanche à l'hôpital au cours des dernières années. Le taux moyen d'Horizon en 2016-2017 et en 2017-2018 était inférieur au point de référence national de 0,82. Les données du premier trimestre de 2018-2019 indiquent une hausse à 1,13, un résultat qui a baissé par la suite à 0,34. Les taux du deuxième trimestre sont actuellement inférieurs au point de référence national. Dans l'ensemble des établissements d'Horizon, le nombre réel de patients touchés était de sept au premier trimestre et de deux au deuxième.

La prudence est de rigueur lorsque l'on examine les données propres aux sites particuliers. Dans les établissements affichant un faible nombre de congés, le taux peut être plus élevé, mais le nombre réel de patients ayant subi une fracture est faible.

Le Comité directeur sur la prévention des chutes d'Horizon continue à collaborer avec les divers comités régionaux sur la prévention des chutes afin de déterminer et de mettre en œuvre les pratiques optimales en la matière pour l'ensemble d'Horizon. On continue d'analyser les données et de déterminer les tendances afin d'orienter des mesures dans chaque localité. Par exemple, dans la région de Fredericton, plusieurs chutes ont été causées par le port de chaussures inappropriées. Des dépliants d'information ont été mis à la disposition des familles, et les tendances et les problèmes ont fait l'objet de discussions avec le personnel de première ligne au cours des mini-réunions quotidiennes.

La stratégie de prévention des chutes d'Horizon fait actuellement l'objet d'un examen en vue d'y intégrer les pratiques exemplaires actuelles. Cette initiative devrait être terminée d'ici le printemps 2019.